## 6347/17 LIMITE

## ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

**QUATORZIEME LÉGISLATURE** 

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 23 février 2017 Enregistré à la Présidence du Sénat le 23 février 2017

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Règlement du Conseil** modifiant le règlement (CE) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie

E 11878

## Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes